

# Les documents à avoir avec toi au camp !



Pour un camp au top administrativement, voici les documents que tu dois avoir en ta possession, en version imprimée, sur ton lieu de camp :

- Les fiches médicales de chaque participant·e (y compris les encadrant·es)
- Les autorisations parentales de chaque participant·e (y compris les encadrant·es mineur·es).
- La liste des participant·es (encadrant·es compris·es) par jour.
- Le récapitulatif des interactions avec l'extérieur.
- La liste des numéros à appeler en cas d'urgence.
- Deux exemplaires de déclarations d'accident.
- La procédure d'urgence pour un cas potentiellement Covid.
- L'affiche " camp en cours".
- Tous les visuels nécessaires pour rappeler les réflexes à adopter.